

Lac-Mégantic le 8 juin 2017

Mémoire déposé dans le cadre des audiences publiques portant sur le déplacement de la voie ferrée de Lac-Mégantic et ce faisant suite à l'accident ferroviaire du 6 juillet 2013.

Je me nomme Richard Michaud, je suis né à Lac-Mégantic et j'y ai passé la grande majorité de ma vie. Ma femme et moi, nous y avons élevé nos trois enfants et nous demeurons au même endroit depuis 1985.

La voie ferrée et les compagnies de chemin de fer ont toujours fait parti de ma vie. Mon grand-père et ses deux frères sont arrivés à Lac-Mégantic au début du 20^{ième} siècle pour travailler pour le Canadien Pacifique. Mon père y a travaillé 47 ans. Des oncles, des cousins, beau frère y ont travaillé.

Le train à Lac-Mégantic a depuis toujours été au centre de la vie communautaire et durant près d'un siècle, il fut un moteur économique de première importance pour notre communauté.

Les gens bâtissaient leurs maisons près de la voie ferrée sans crainte car les matériaux transportés étaient inoffensifs.

De 1997 à 2002 et de 2009 à 2015 je fut conseiller municipal. Lors de mon dernier mandat, la mairesse Colette Roy-Laroche m'a confié le dossier des arts, de la culture et du patrimoine. J'héritais par le fait même de la responsabilité de la gare patrimoniale acquise par la ville et fraîchement rénovée, un véritable bijou architectural. J'étais très fier d'avoir la responsabilité de faire revivre ce lieu historique qui avait marqué mon enfance mon père y avait passé toute sa vie active.

Et nous en avons fait un lieu extraordinaire avec des salles d'exposition, y installant le bureau d'information touristique et permettant à un antiquaire d'avoir sa boutique dans une des salles.

Imaginez, jeudi le 4 juillet 2013, nous avons même inauguré une exposition permanente portant sur l'histoire ferroviaire de Lac-Mégantic et nous en étions très fiers.

Le 6 juillet tout a basculé, ce fut l'hécatombe. Notre vie changea à jamais. L'Été 2013 j'avais la charge de maire suppléant. Ce qui était habituellement une tâche plus ou moins contraignante dans une ville de la dimension de Lac-Mégantic devint d'une lourdeur gigantesque. Dans la nuit du 6 juillet, j'ai du abandonné ma femme et mon fils pour aller porter main forte et participer à l'organisation des secours. Vers les 3 heures du matin, je décidai d'aller ouvrir la polyvalente Montignac car j'anticipais que ce lieux deviendrait un refuge pour les évacués. Cela fut naturel pour moi car à cette époque Montignac était mon lieu de travail et que j'avais les clés de la polyvalente étant technicien en audiovisuel.

Il fallut se préparer en catastrophe pour y accueillir les centaines et les centaines de sinistrés, ce fut une expérience traumatisante. Comme la plupart des citoyens de Lac-Mégantic, nous avons perdu des parents, des amis et des dizaines de connaissances lors de cette tragédie.

Comme je vous l'indiquait au début de mon mémoire, le train, les passages à niveau, la voie ferrée qui traverse la ville sur toute sa longueur tout ceci a toujours fait partie de notre vie, Avant le 6 juillet 2013, le train qui siffle aux passages à niveau de m'a jamais dérangé, jamais réveillé la nuit lorsque les fenêtres sont ouvertes.

Depuis la catastrophe comme j'ose l'appeler, je sursaute lorsque le train siffle, j'ai peur de passer sous le viaduc lorsque le train passe au-dessus, il me sort de mon sommeil et j'ai de la difficulté à me rendormir. Suis-je seul à réagir de cette façon ? Non, tous les membres de ma famille sont inconfortables lors du passage d'un convoi. J'ai peur car malgré une compagnie ferroviaire qui semble plus responsable, malgré une réglementation resserrée, La pente de la voie ferrée de Nantes vers Lac-Mégantic reste la même et nous rend vulnérable. Des centaines de maisons sont bâties près de la voie ferrée et les matériaux historiquement inoffensifs qui jadis étaient transportés par voie ferrée ont été remplacés par des matériaux extrêmement dangereux autant pour la vie humaine que pour l'environnement. Il est de devoir de nos instances supérieures de protéger les citoyens et notre environnement voir notre magnifique lac car un autre accident comme celui du 6 juillet 2013 fait à chaque jours de nos vies partie de l'équation.

À mon humble avis, le déplacement de la voie ferrée est la seule option possible afin de garantir la sécurité des citoyens de Lac-Mégantic.
Cela peut aussi rassurer les futurs citoyens de venir s'installer dans un lieu sécuritaire.

Je vous remercie de porter attention à ce mémoire.

Richard Michaud
Lac-Mégantic